L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 1er MARS.

FEUILLETON.

L'HOMME SANS NOM,

PAR
F. DU BOISGOBEY.

XIV.—Suite.

Par exemple je ne sais pas d'où il sortait, car de ce côté-là il n'y a que la falaise, et elle est si à pic qu'une chèvre n'y grimperait pas ... enfin, n'importe.... Il me crie d'arrêter, et moi qui n'étais pas fâché de chercher un prétexte, je l'attends et je vois arriver un particulier qui n'avait pas trop bonne mine, ça c'est vrai, quoiqu'il fût bien habillé. Il était pâle comme un Parisien qui a le mal de mer, et avec ça un bras pendu dans un mouchoir.

—Cocher! qu'il me crie avec un accent d'Anglais qu'il était, deux francs pour me mener à Abbeville cette nuit. Ça va, bourgeois, que je lui dis, et il monte.

Abrégez, mon ami, abrégez, dit le juge qui continuait à peine son impatience. Cet homme vous a proposé de le conduire à Paris, et vous l'y avez mené. Que s'est-il passé à votre arrivée? Où ce prétendu Anglais vous a-t-il dit de le conduire?

—En bas de Passy, à la barrière des Bons-Hommes.

—A Passy, c'est singulier. Il ne vous a pas dit autre chose.

—Pas dix paroles dans toute la route.

—C'est bien, je vous crois. On prendra des renseignements sur vous. Si vous avez dit la vérité, demain vous serez libre.

Faites-moi part de votre note au dépôt, ajouta le magistrat en s'adressant à l'officier de paix et revenez à mon cabinet demain matin avec les rapports des agents.

Quand le juge d'instruction se retrouva seul avec Jottrat, il ne put retenir l'expression de son désappointement.

—Que pense-t-il de cet étrange affaire? Dis-moi franchement, mon cher ami, n'a-t-il pas une fatalité sur cette affaire? Des agents postés à toutes les barrières, Lecassain reconnu et il nous échappe encore.

—Oui, mais nous sommes sûrs qu'il n'a pas passé la Manche et nous tenons une indication—Passy.

—C'est bien vague. Que peut-il avoir à faire à Passy, et pourquoi ce misérable revient-il à Paris?

—Qui sait? Peut-être pour mettre en sûreté des papiers importants ou pour détruire des preuves compromettantes.

—J'ai peine à croire à tant d'audace. Quoi qu'il en soit, ne perdez pas une minute et mettez vos meilleurs agents en campagne.

Demain matin, je questionnerai de nouveau ce cocher et nous examinerons les renseignements que vous aurez pu ramasser.

A demain donc et Dieu veuille que nous ayons la main plus heureuse.

Mais je crains bien que ce crime de Montmartre ne reste impuni comme tant d'autres.

En achevant cette phrase, le juge s'était levé et il se préparait à quitter son cabinet, quand un huissier entra et lui annonça qu'un inconnu qui refusait de dire son nom demandait à lui parler pour une communication urgente au sujet de l'affaire Montmartre.

—Mais, je ne sais trop si j'ai le temps de recevoir, dit le magistrat.

Il faut que je voie ce matin même M. le procureur-général.

Cependant ... une communication urgente ... les renseignements n'abondent pas et je ne veux pas négliger celui-là.

Faites entrer.

Revenez tantôt, j'aurai peut-être besoin de vous.

L'huissier sortit, et un instant après il introduisit le visiteur.

C'était un homme de taille moyenne et d'une tournure distinguée.

Il était entièrement vêtu de noir.

Son visage était d'une pâleur livide, et ses yeux brillaient d'un feu sombre.

Il portait un bras en écharpe et un bandeau sur le front.

Il s'arrêta un instant à l'entrée du cabinet, comme s'il eût cherché à rassembler ses forces, puis il marcha lentement vers le bureau du juge.

On eût dit la statue du commandeur dans le *Festin de Pierre*, et, à cette étrange apparition, le magistrat se demanda s'il n'avait pas affaire à un fou.

Il conserva instinctivement et la fermeté et la bonté pour avancer toujours.

—Que me voulez-vous, monsieur? dit avec hauteur le juge chargé de cette entrevue bizarre.

—C'est moi qui ai tué M. de Pancorvo, dit l'inconnu.

Puis d'une voix sourde.

Puis il ajouta d'un ton plus ferme:

Je n'ai pas dire tout ce qu'il m'est permis de révéler à la justice, sans offenser la mémoire de ceux que j'ai aimés, mais je ne tiens rien de plus.

Un silence profond s'était fait dans la vaste salle gothique et les assistants semblaient se recueillir pour entendre cette confession suprême.

Je vous l'ai dit, fit Loiseau d'une voix lente, celui que j'ai tué était un monstre.

Mes complices, je n'en ai pas d'autres que les témoins de ce duel vengeur, et ceux-là je ne veux pas le nommer.

Mais il y a un homme que des circonstances fatales ont placé sous le poids d'une accusation terrible, et cet homme, je veux le sauver.

M. de Servon est innocent et c'est pour le justifier que je suis venu me livrer.

Loiseau s'arrêta.

Le juge, qui l'avait écouté avec une attention haletante, réfléchissait profondément.

La voix du meurtrier avait un accent de sincérité auquel il était impossible de se tromper.

Cet homme ne parlera jamais, dit-il sur l'Abbadiet, en disant le magistrat, et, avec cette sûreté d'appréciation que donne la pratique des affaires criminelles, il pressa ses questions sur le seul point par lequel le prévenu semblait disposé à se livrer—l'innocence de Servon.

Il reprit:

—Vous affirmez que M. de Servon est innocent.

—Absolument innocent.

—J'ai pu, le croire un instant, mais sa présence sur le lieu du crime est constatée et, si vous prétendez que son assistance s'est bornée à être témoin de ce meurtre—de ce combat, si vous voulez, je dois vous dire que ce fait seul constitue la complicité et que la loi punit le complice comme l'auteur principal.

—M. de Servon n'a pas assisté au meurtre.

—Expliquez-vous alors, dit le juge en redoublant d'attention.

Le pauvre vicomte qui se désespérait en se moment dans sa prison, ne se doutait guère qu'à l'heure même se décidait pour lui une question de vie ou de mort.

En effet, le consciencieux magistrat n'avait pas oublié une seule des justifications de Servon soigneusement enregistrées dans l'album par le greffier.

Il était de toute évidence qu'il n'avait pas pu se concerter avec Loiseau, puisque le lendemain même du crime il avait été arrêté.

Si les explications du blessé concordaient avec les siennes, son innocence était démontrée.

Je vais parler, monsieur, reprit le prévenu, et je jure bien qu'aucun dangers peut-être là-haut à causer des douleurs qu'il m'a envoyées en ce monde, je l'adjure, pour votre vertu, pour votre honneur, de vous inspirer la conviction qui peut sauver un homme victime de sa seule imprudence.

M. de Servon m'a rendu autrefois un service auquel j'ai dû de pouvoir poursuivre l'œuvre à laquelle j'avais consacré ma vie.

Il y a deux mois, M. de Servon fut attaqué et dépouillé dans la rue. Si je ne réclamais pas à le préserver du grave danger qu'il courut alors, j'ai pu du moins lui rendre l'argent qui lui avait été volé.

Je payai ainsi une dette de reconnaissance, mais cet envoi eut des suites fatales.

Il survint de la curiosité de M. de Servon et une malheureuse imprudence que je commis le décida à me suivre.

Je le savais et je ne pouvais m'y opposer, car pour arrêter sa poursuite lâchée, il m'aurait fallu lui révéler des secrets qui ne m'appartenaient pas.

Le juge fit un geste d'incrédulité et Loiseau reprit d'une voix plus lente:

—L'homme qui s'est vengé a l'accomplissement d'une œuvre conçue la mienne n'a pas le droit de se laisser détourner de la voie que Dieu lui trace. Je marchais vers mon but sans regarder à côté de moi.

J'espérais d'ailleurs que M. de Servon se lasserait de me suivre et que j'achèverais ma mission sans le rencontrer sur le chemin terrible que je marchais.

Dieu en a décidé autrement.

Parmi les coups mortels sanglants où j'ai vengé mes morts, M. de Servon sut la fatale idée de venir en équipe à Montmartre.

J'en ai acquis la certitude en traversant le jardin après le combat. J'étais grièvement blessé, je me soutenais à peine, et je fus obligé de m'asseoir et de m'appuyer contre un arbre qui portait des traces évidentes d'escalade.

Un morceau de la blouse de M. de Servon était resté accroché à une branche à quelques pieds du sol.

Il doit y être encore, et on trouverait peut-être la trace de ses pas jusqu'à la porte qui donne sur l'escalier.

Je ne sais quels indices ont pu amener la funeste méprise dont M. de Servon a été victime; mais ce que je sais bien, c'est que si la vérité n'éclate pas aujourd'hui, elle éclatera tôt ou tard, car elle est dans ma conscience et dans celle de Dieu.

Loiseau releva la tête, fit un effort pour se redresser sur ses oreillers, et dit d'une voix faible:

—Merci, monsieur, je me sens fort maintenant, et je puis parler.

Le magistrat, étonné, interrogea du regard le médecin qui baissa les épaules, comme s'il eût voulu dire: C'est imprudent; mais, si c'est nécessaire, faites ce que vous voudrez.

En même temps, il étudiait la figure pâle de l'homme qui venait d'accomplir ce remarquable effort de volonté pour surmonter la faiblesse qui suit un évanouissement de trois quarts d'heure.

Le juge s'approcha du patient. Sa physionomie exprimait à la fois la pitié et le sentiment du devoir.

Le blessé était peut-être mourant, mais il fallait, à tout prix, l'interroger avant que la mort ne lui fermât la bouche.

Se dompta vivement à vos souffrances, dit le magistrat, et j'interrompai cet interrogatoire dès que vous vous sentirez fatigué.

Je n'ai d'ailleurs qu'un petit nombre de questions à vous adresser aujourd'hui.

Êtes-vous disposé à me répondre?

—Oui, monsieur.

—J'attends de vous la vérité, ajouta le digne juge d'instruction d'une voix sonore qui parlait au cœur du malheureux couché sur le lit de douleur.

Le blessé fit un signe d'acquiescement, et le greffier, qui avait pris place devant une table, prépara sa plume.

Vous vous nommez Loiseau, commença le juge.

—Oui, monsieur.

—Est-ce votre véritable nom?

—C'est celui qu'on me donne depuis mon arrivée en France. J'en ai un autre que je n'ai trouvé à ne pas faire connaître.

Il ajouta après une pause:

—Je ne veux pas déshonorer la mémoire de ceux qui l'ont porté.

—Je vous ferai remarquer qu'il est fâcheux pour vous de commencer par refuser de répondre à un interrogatoire dont les conséquences peuvent être si graves.

—Je ne demande que la mort, dit le blessé.

Et il fixa sur d'un innocent, ajouta-t-il avec un regard si pénétrant, si brillant d'une voix faible.

Vous reconnaissez être l'auteur du meurtre commis sur M. de Pancorvo, reprit le juge visiblement ému.

—Oui, je l'ai dit, répondit Loiseau qui avait frémi en entendant ce nom.

Dites-moi les motifs et les circonstances de ce crime.

Les yeux du blessé s'illuminèrent, le sang bouillonna à ses joues, et il répondit d'une voix vibrante:

—L'homme que vous venez de nommer était un monstre.... J'ai vengé ses victimes.

Je ne suis pas un assassin, je suis l'exécuteur du jugement de Dieu.

Puis il retomba sur son oreiller comme épuisé de l'effort qu'il venait de faire.

—Je suis disposé à vous croire, reprit le juge après s'être recueilli un instant.

Mais la justice ne peut pas se contenter d'allégations, il lui faut des preuves.

Veuillez donc m'éclairer les causes de votre haine contre M. de Pancorvo.

Et, je puis obligé de vous le dire, ajouta le loyal magistrat comme s'il eût craint de tendre un piège au prévenu, quelles que soient ces causes, vous aurez toujours à répondre d'un meurtre.

La loi peut excuser la vengeance, elle ne saurait l'absoudre.

—Je le sais, monsieur, et je suis prêt à payer ma dette à la justice des hommes; je me confie que sur la miséricorde de Dieu.

Quant aux causes de la mort de cet homme je ne dois pas vous les dire.

Ce secret n'est pas à moi seul.

Vous parlez de Dieu, interrompit vivement le juge, prenez garde que le désir de sauver des complices ne vous entraîne à l'effroyable sacrilège d'un mensonge.

Je n'ai jamais menti, murmura le prévenu d'une voix sourde.

Puis il ajouta d'un ton plus ferme:

Je n'ai dire tout ce qu'il m'est permis de révéler à la justice, sans offenser la mémoire de ceux que j'ai aimés, mais je ne tiens rien de plus.

Un silence profond s'était fait dans la vaste salle gothique et les assistants semblaient se recueillir pour entendre cette confession suprême.

Je vous l'ai dit, fit Loiseau d'une voix lente, celui que j'ai tué était un monstre.

Mes complices, je n'en ai pas d'autres que les témoins de ce duel vengeur, et ceux-là je ne veux pas le nommer.

Mais il y a un homme que des circonstances fatales ont placé sous le poids d'une accusation terrible, et cet homme, je veux le sauver.

M. de Servon est innocent et c'est pour le justifier que je suis venu me livrer.

Loiseau s'arrêta.

Le juge, qui l'avait écouté avec une attention haletante, réfléchissait profondément.

La voix du meurtrier avait un accent de

LA MOITIÉ D'UN CIEL.—Le *Louisiana Democrat* dit: "Nous présumons qu'aucune personne ne possède la moitié d'un ciel appartenant à un autre. Si cela se trouve, il sera facile à un mathématicien habile à manier la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité". A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal—17

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 28 février 1870.

Le marché monétaire proprement dit n'a pas changé. Dans les rues, les billets de premier ordre, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, sont cotés à 10 à 12 par an et ceux de second ordre à 1 1/4 à 1 1/2 par mois; les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales, à 1 à 1 1/4 par mois et ceux de second ordre à—à 1 1/2; le papier hypothécaire de No 1 à 10 à 11 par an et le No 2 à 12.

Pour la semaine, le coton a été à la hausse depuis avant-mercredi matin, New-York, il a touché à 11 6/16 12 5/8 le 25cet, après d'assez fortes transactions, a fermé à 11 5/16 11 5/8 contre 11 5/16 11 3/4 dans Wall Street. On a vendu 10,000 et 10,000 à 11 5/8, 12,000, 5,000, 3,000, 10,000 et 10,000 à 11 3/4, 5,000 à 11 5/8, 3,000 à 11 5/8, 3,000 à 11 3/4, 3,000 à 11 7/8, 3,000 et 10,000 à 11 7/8, 5,000, 5,000, 10,000 et 10,000 à 11 7/8, 10,000 et 10,000 à 12, 5,000 et 10,000 à 12 1/8, 10,000 à 12 1/4, 5,000 et 10,000 à 12 3/8, 5,000 et 10,000 à 12 1/2, 5,000 et 10,000 à 12 5/8.—Aucune vente d'argent ni de change. Les demi-trois nouveaux dollars de noir attendaient le juge, la greffier et le médecin.

Tout à coup le blessé poussa un profond soupir; il étendit les bras comme pour saisir un objet qui lui était devenu bien cher, et quelques mots sans suite s'échappèrent de ses lèvres.

Georges! Ellen! murmurait la malheureuse.

Il a le délire, dit tout bas le juge, mais ne sauront rien encore.

Non, dit le médecin, c'est la fin de la syncope.

Il se leva, s'approcha du malade et versa dans sa bouche entr'ouverte quelques gouttes d'un cordial énergique.

Le blessé ouvrit les yeux et les promena autour de lui.

Un éclair dans son regard qu'il se demandait: Où suis-je?

Puis ses paupières s'abaissèrent, et deux grosses larmes roulèrent sur ses joues.

Comment vous trouvez-vous? dit le docteur qui lui avait pris la main pour lui tâter le pouls.

Mieux, très-bien.

Oui ... les battements s'accélèrent. Dans une heure, vous serez tout à fait bien, mais, pour le moment, pas d'agitation, car la fièvre a le vent.

Loiseau releva la tête, fit un effort pour se soutenir sur ses oreillers, et dit d'une voix faible:

—Merci, monsieur, je me sens fort maintenant, et je puis parler.

Le magistrat, étonné, interrogea du regard le médecin qui baissa les épaules, comme s'il eût voulu dire: C'est imprudent; mais, si c'est nécessaire, faites ce que vous voudrez.

Cependant, il étudiait la figure pâle de l'homme qui venait d'accomplir ce remarquable effort de volonté pour surmonter la faiblesse qui suit un évanouissement de trois quarts d'heure.

Le juge s'approcha du patient. Sa physionomie exprimait à la fois la pitié et le sentiment du devoir.

Le blessé était peut-être mourant, mais il fallait, à tout prix, l'interroger avant que la mort ne lui fermât la bouche.

Se dompta vivement à vos souffrances, dit le magistrat, et j'interrompai cet interrogatoire dès que vous vous sentirez fatigué.

Je n'ai d'ailleurs qu'un petit nombre de questions à vous adresser aujourd'hui.

Êtes-vous disposé à me répondre?

—Oui, monsieur.

—J'attends de vous la vérité, ajouta le digne juge d'instruction d'une voix sonore qui parlait au cœur du malheureux couché sur le lit de douleur.

Le blessé fit un signe d'acquiescement, et le greffier, qui avait pris place devant une table, prépara sa plume.

Vous vous nommez Loiseau, commença le juge.

—Oui, monsieur.

—Est-ce votre véritable nom?

—C'est celui qu'on me donne depuis mon arrivée en France. J'en ai un autre que je n'ai trouvé à ne pas faire connaître.

Il ajouta après une pause:

—Je ne veux pas déshonorer la mémoire de ceux qui l'ont porté.

—Je vous ferai remarquer qu'il est fâcheux pour vous de commencer par refuser de répondre à un interrogatoire dont les conséquences peuvent être si graves.

—Je ne demande que la mort, dit le blessé.

Et il fixa sur d'un innocent, ajouta-t-il avec un regard si pénétrant, si brillant d'une voix faible.

Vous reconnaissez être l'auteur du meurtre commis sur M. de Pancorvo, reprit le juge visiblement ému.

—Oui, je l'ai dit, répondit Loiseau qui avait frémi en entendant ce nom.

Dites-moi les motifs et les circonstances de ce crime.

Les yeux du blessé s'illuminèrent, le sang bouillonna à ses joues, et il répondit d'une voix vibrante:

—L'homme que vous venez de nommer était un monstre.... J'ai vengé ses victimes.

Je ne suis pas un assassin, je suis l'exécuteur du jugement de Dieu.

Puis il retomba sur son oreiller comme épuisé de l'effort qu'il venait de faire.

—Je suis disposé à vous croire, reprit le juge après s'être recueilli un instant.

Mais la justice ne peut pas se contenter d'allégations, il lui faut des preuves.

Veuillez donc m'éclairer les causes de votre haine contre M. de Pancorvo.

Et, je puis obligé de vous le dire, ajouta le loyal magistrat comme s'il eût craint de tendre un piège au prévenu, quelles que soient ces causes, vous aurez toujours à répondre d'un meurtre.

La loi peut excuser la vengeance, elle ne saurait l'absoudre.

—Je le sais, monsieur, et je suis prêt à payer ma dette à la justice des hommes; je me confie que sur la miséricorde de Dieu.

Quant aux causes de la mort de cet homme je ne dois pas vous les dire.

Ce secret n'est pas à moi seul.

Vous parlez de Dieu, interrompit vivement le juge, prenez garde que le désir de sauver des complices ne vous entraîne à l'effroyable sacrilège d'un mensonge.

Je n'ai jamais menti, murmura le prévenu d'une voix sourde.

Puis il ajouta d'un ton plus ferme:

Je n'ai dire tout ce qu'il m'est permis de révéler à la justice, sans offenser la mémoire de ceux que j'ai aimés, mais je ne tiens rien de plus.

Un silence profond s'était fait dans la vaste salle gothique et les assistants semblaient se recueillir pour entendre cette confession suprême.

Je vous l'ai dit, fit Loiseau d'une voix lente, celui que j'ai tué était un monstre.

Mes complices, je n'en ai pas d'autres que les témoins de ce duel vengeur, et ceux-là je ne veux pas le nommer.

Mais il y a un homme que des circonstances fatales ont placé sous le poids d'une accusation terrible, et cet homme, je veux le sauver.

M. de Servon est innocent et c'est pour le justifier que je suis venu me livrer.

Loiseau s'arrêta.

Le juge, qui l'avait écouté avec une attention haletante, réfléchissait profondément.

La voix du meurtrier avait un accent de

Hôtels.—Restaurants.—Cafés.

CAMPEMENT RESTAURAT.
72..... Rue Ste-Charles..... 72
Ma FÉLINE MOURET, successeur de M. AUGUSTE BROU, a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera chez elle tout ce que le marché offre de plus délicat.
Ouvert jour et nuit, la semaine et un mois.
A la semaine & la carte.
Chambres garnies pour les voyageurs.
de

RESTAURANT DE PARIS.
32, Rue Bienville.
OSCAR LEUREY, Propriétaire.
Pension à la journée et au mois.
Chambres garnies bien aérées, pour habitants.
27 nov—an

SALON D'HUITRES.
—ET—
RESTAURANT
—DE—
JANZEN,
19 oct—1an No 16, rue Royale, Nlle-Orléans.

RESTAURANT COSMOPOLYTE
RUE ROYALE, No 11.
Entre les rues Canal et Bienville.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire
On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toutes espèces de vins de choix.
Les Boudoirs, Dîners, Repas de Noces, etc, y sont fournis sans délai. — Il y a des salons particuliers au premier. Les chambres dégagement meublées s'y louent par semaine et par mois. On restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

BISMARK.
Ce nouvel établissement tient la vogue ne cesse de s'accroître, est connu tous les soirs par les amateurs de BIRE BIERE,
DE JEUX D'ECHECS,
DE CARTES,
DE DOMINOS, etc.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte. Bières—la Mar.D

Dépôt de Glaces françaises et allemandes.
LA PLUS GRANDE MAISON DES ETATS DU SUD,
DANS CE GENRE D'AFFAIRES.
L. UTER,
No 40..... RUE ROYALE.....No 40
Entre les rues de la Douane et Pierville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 27 février 1870.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4000 balles dont le contenu a été de 3 à des prix irréguliers et qui, à la clôture, ont montré une baisse de 1/8 à c. Nous cotons actuellement le low ordinary 18-à 19 c, ordinaire 19 à 20 c, good ordinary 20 à 21 1/2, low middling 21 1/2 à 21 3/4 c, middling 23 1/4 à 23 3/4, good middling 23 3/4 à 24 1/4. Fouverture, les recherches étaient actives et les prix offerts pour le meilleur et les grades supérieurs étaient forts, mais, au reçu de la nouvelle d'une baisse de 1/8 à New-York, l'acheteur a refusé d'aller au delà des anciens prix, et les affaires ont été subséquemment se sont opérées maintenant une baisse irrégulière de 1/8 à 1/4 sur toutes les cotes ci-dessus, excepté sur le good middling, etc. Les ventes sont jusqu'à un certain point nominales, ces qualités ayant présenté une fermeté considérable et s'étant vendues à des prix très irréguliers. Les autres indications au low ordinary se sont vendues de 16 à 17 c. L'approvisionnement offert a été d'une force passable.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal..... 779
Arrivé, dep. la dern. état..... 599116
Arrivé présentement..... 580820—580820
1379936
Expédié aujourd'hui..... 1707
Expédié précédemment..... 595930—617946
Stock en mains ce à bord..... 362190

Les exportations d'aujourd'hui ont embrassé 471 balles à destination de Vera Cruz, 186 pour Boston et 450 pour Mobile. Boston, proprement dites depuis vendredi soir, 1971 balles contre 15,085 pendant le même laps de temps la semaine dernière, et depuis le 1er septembre, 850,894 balles contre 696,811 l'an dernier.

SUCRE—Ce matin, les recettes ont embrassé 633 boucauts de sucre. Le marché a montré plus d'animation aujourd'hui; nous cependant aucune amélioration de prix et les ventes ont embrassé 600 bts de l'article. Nous cotons l'inférieur 7 à 8 c et comman 8 à 9—, fair 9 à 9 1/4, good fair 10— à —c, fully fair — à 10 3/4 c, prime 12 c, choix 13 1/4 c, jaune clarifié 13 à 13 1/2 c, blanc 14 à 14 1/4 c à livre.

MÉLASSE—Les recettes, ce matin ont compris 355 barils. Le marché est calme et tous les approvisionnements de l'article se vendent lentement à 60 c 70 c le gallon, selon la qualité.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Les steamers Thomas Rees, de Cincinnati, Bismark, de St Louis, et Great Republic, de Cairo, sont arrivés ici depuis notre dernier rapport.

FARINE—L'approvisionnement de farine continue à être faible et la demande de l'article étant bonne, les prix en sont plus fermes. Nous n'avons aujourd'hui de 1900 barils dont 150 de fine à $5 65 50 de à $5 37 1/2, 50 de superfin à $5 70, 40 de à $5 75, 100 de à $5 80, 250 de double extra à $6, 40 de à $6 12 1/2, 300 de triple extra à $6 60, 320 de simple extra à $5 90 le baril.

MAÏS—Le maïs est rare et la demande en était bonne au prix en sous plus fermes. Les ventes aujourd'hui ont embrassé 5000 sacs, dont 550 d'inférieur à $1 05, 982 à $1 12 1/2, 1000 de blanc prime et jaune à $1 22 1/2, 300 et 2000 de blanc à $1 25 le boisseau.

AVOINE—Le marché a été plus ferme aujourd'hui et il s'est vendu 4150 sacs de l'article, dont 150 et 4000 sacs à 65 c le boisseau.

SON—Rare. 700 sacs récemment reçus, vendus à $15 les cent livres.

FOIN—Continue à être rare et en demande à $35 le tonneau de prime de l'Ouest.

PORC—Le marché est calme et les détenteurs demandent $39 à $39 25 le baril de mess. Le détail se fait à $39 50 à $39 75 le baril.

BACON—Est calme; les épaules sont tenues à 13 3/4 à 13 3/4 c, les côtés clear ribbed à 17 1/2 à 17 3/4 c et les côtés désossés 18 1/4 à 18 3/4 c la livre.

SAINDOUX—Le saindoux en barillet est en demande et 125 barillets de prairie vendus à 18 1/4 c la livre, l'article en tierçons est calme à 16 1/2 à 16 3/4 c.

VIANDE SALÉE A BEC—Les épaules sont cotées à 11 3/4 c la livre.

BREAKFAST BACON—Le bacon du Nord est coté 19 à 20— cts et celui de l'Ouest 19 à 20— c la livre.

SEL—La demande de sel est peu sensible et les prix restent les mêmes; nous cotons, savoir: le sel de Liverpool à $1 60 à $1 65 le sac, gros et $1 75 à $1 80 pour le fin. Quand de forts lots sont vendus, des remises sur ces prix sont faites en faveur de l'acheteur.

Le sel de roche de Louisiane, en sacs, vaut $16 le tonneau. Il y a eu hier trois chargements de sel, lesquels n'ont pas encore été offerts. Sel en grenier est calme et les cotes en sont nominales.

FRUITS—Les oranges de Messine, en bon état se vendent rondement à $ 4 la caisse et les citrons à $5 75. Les oranges de Palerme rapportent de $4 50 à $5 50 la boîte. Approvisionnement fort.

RIZ—Dans l'article il ne se fait que quelques demandes tant pour le placement que pour le détail et le stock qui y fait face est fort. Les cotes sont nominalement sans changement, bien que les détenteurs, afin de réaliser, fassent des concessions. Nous cotons le riz de choix 7 à 7 1/4 c, prime à bon do 6 1/4 à 7c, ordinaire 5 à 6 c c à livre.

PEAUX—Les peaux sèches sont en demande, les recettes se vendent à 17 à 19 c pour le sec uny flint et 15 à 16 c pour la salée. Les peaux humides provenant des abattoirs de la ville sont fermes à 8 à 8 1/2 c pour les lots tels qu'ils se trouvent et 11 et 12 pour les lots triés.

HUILE DE GRAISSE—Le stock de l'article est rond et la marchandise est calme. 10 barils vendus à $1 35 à $1 40 le gallon.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1870.

Arrivé hier: 192 bœufs du Texas, 301 veaux et vaches d'un an 223 moutons, 18 moutons.

Vendu—20 bœufs du Texas, 200 veaux et vaches d'un an, 96 vaches, 15 moutons.

En vente—144 bœufs du Texas, 215 veaux et vaches d'un an, 2 taureaux, 50 moutons, 70 vaches laitières.

Bœufs du Texas, 1re qlt, p. tête..... 65.00 à $ 75.00
Bœufs du Texas, 2de qlt, par tête..... 55.00 à 60.00
Bœufs du Texas, 3me qlt, par tête..... 12.00 à 22.00
Veaux, 1re qlt, par tête..... 7.00 à $ 8.00
Cochons (lards) par tête et..... 7.00 à $ 8.00
Moutons, pharaon, par tête..... 4.00 à 5.00
Moutons 2de qlt, par tête..... 3.00 à 3.50
Moutons, 3me qlt, par tête..... 2.00 à 2.50
Vaches à lait, de choix, par tête..... 80.00 à $100.00
Vaches à lait, 2de qlt, par tête..... 50.00 à 80.00
Veaux, par tête..... 7.00 à 10.00
Taureaux, par tête..... 7.00 à 12.00
Chevres par tête..... 3.50 à 4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*.
Mardi matin, 1er mars 1870.

Le temps hier a été assez beau que le jour précédent, mais la fraîcheur s'était un aspect des plus animés. L'encombrement était général et le fret partout abondant.

Le fleuve continue toujours à baisser.

Sont arrivés hier: le Crescent, le San Nicolas et le T. D. Hine, tous les trois de la côte d'en bas; la Belle, de la côte d'en haut; le Henry Tête, du Bayou Lafourche; le Henry S. Turner, et le W. S. Pike, du Bayou Sara; le Peerless, du Bayou Glaize.

Sont arrivés de la Rivière Onachita; le Tahlequah; le Gov. Allen et le St-Mary No 10, le Selma, le Lotus No 3; le R. E. Lee, de Vicksburg; la Belle Lee, de Memphis; le Bismark et le Great Republic, de St-Louis; le Louisville, de la ville de ce nom.

Sont partis hier: le Hunter, pour la côte d'en bas; le Henri Tête, pour le Bayou Lafourche; la Belle et le W. S. Pike, pour Bayou Sara, et l'Ida, pour la Rivière-Rouge.

Parmi les départs d'aujourd'hui nous mentionnerons le bateau à hélice Crescent, capitaine C. Fagot, assisté de M. Joe Ritter, lequel fait régulièrement deux voyages par semaine jusqu'à Riceland, paroisse Plaquemines, partant de la ville tous les mardis et vendredis matin, à 10 heures.

Nous appelons l'attention des expéditeurs de la Nlle-Orléans, ainsi que les habitants de la paroisse Plaquemine sur le bateau le San Nicolas, capitaine T. A. Enderle, lequel à l'avantage partira de la Nlle-Orléans tous les mardis et vendredis matin à 10 heures. Mr. Léo. Bayhi est chargé de l'administration intérieure du bateau.

Nous appelons l'attention des voyageurs et expéditeurs de la côte jusqu'à Donaldsonville et du bayou Lafourche, sur le beau bateau l'Amite Wagley, capitaine O. L. Blanchard. Ce paquebot fait deux voyages par semaine jusqu'à Lockport, sur le Bayou Lafourche, partant de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et à 3 heures, et tous les samedis, à midi précis. M. Frank Dalferes est chargé des affaires du bureau, et M. John Kelly est préposé au fret.

Partira aussi ce soir à cinq heures, le magnifique bateau de la malle, le Robt. E. Lee, capitaine John Smoker, lequel prendra en fret et passagers pour tous les débarcadères d'ici à Vicksburg où il fait connexion avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. M. A. Martin, assisté de M. Wm. C. Calnes, est chargé des affaires du bureau.

Parmi les départs réguliers de demain nous signalerons: Le T. D. Hine, pour la côte d'en bas; le St John, pour Port Hudson et le Peerless pour le Bayou Glaize.

Théâtres, Concerts, Bals.

Théâtre de l'Opéra.

MARDI, 1er MARS 1870.

A l'occasion du MARDI GRAS, Grande
MATINÉE A MIDI PRÉCIS.
Première représentation
Les Rendez-vous Bourgeois,
Opéra comique en un acte de Nicolo.
Les Meuniers,
Ballet comique en un acte.
LA MOISSONNEUSE, par Mmes Pepin et Kelly.
Tromb-al-ca-zar,
Opérette en un acte d'Offenbach.
Ordre du spectacle—le Tromb-al-ca-zar. Je Les Meuniers. Le Rendez-vous Bourgeois.
Prix d'entrée, mêmes places fixes, pour la matinée:
Parquet, Fauteuils et Baignoires, $1 et $1 50
Les enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Les portes seront ouvertes pour la Matinée à onze heures précises.

Académie de Musique,
Rue St-Charles.

A PARTIR DE
LUNDI, 14 février—Tous les Mercredi et Samedi, à midi,
PANTOMIME FOX,
Et la troupe Rialty
De danseurs hongrois.
1 février

LYCEUM HALL.
Mlle JOSEFINA FILOMENO.
LYCEUM HALL.

MLLE JOSEFINA FILOMENO, la très célèbre pianiste et violoniste, donnera deux grands concerts, Le premier aura lieu le Jeudi, 3 mars, et le second le Samedi, 5 mars. Elle sera accordée par des artistes de talent.
Le sr Juan S. Salazar, cornet à pistons virtuose; Julian G. Schultze, ténor et plusieurs amateurs.
M. Philippe Gruning tiendra le piano.
Billets, $1 50 Générier. 75 cts.
On peut se procurer des billets au magasin de musique de Grunewald, rue du Canal.
1er—8s mars

Museum du Crescent City.
Nos 40 et 42 Rue St-Charles.
QUATRIÈME REOUVERTURE ANNUELLE.

LE ADMINISTRATEUR prend plaisir à annoncer que la saison de 1869-70 vient d'être inaugurée dans ces derniers années.
MERVEILLES ÉTONNANTES DU GENRE HUMAIN
LA GRANDE DU KENTUCKY — L'ENFANT ENORME—LES ENFANTS ALBINOS—LA VALEUR DE MARBRE—LA REINE FÉE.
UNE GRANDE MÉNAGERIE, Une vaste collection de bêtes rares, nous contient, savoir: le serpents monstres, des frênes de singes, Hyènes Rayées, Loups, Chacals, et des curiosités provenant de toutes les parties du globe, ainsi que une grande collection d'objets et de reliques de l'ère antédiluvienne.
Les portes seront ouvertes de huit heures du matin à dix heures du soir.
Entrée—30 cents; enfants, moitié prix. 20nov—an

MARDI GRAS! MARDI GRAS!
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ
au Théâtre de l'Opéra.
MARDI GRAS,
1er Mars 1870.
Les portes seront ouvertes pour le Bal à 10 1/2 heures.
Entrée libre pour les Masques on peut se procurer des billets chez F. Dumont, coin Canal et Bourbon, et au contrôle le jour du Bal. 20 fev—an tard.

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.
GRAND BAL
Paré et Masqué,
Mardi, 1er Mars 1870.
(MARDI-GRAS).
1 an —

Deutsche Company Hall,
COIN BIENVILLE ET PASSAGE DE LA BOURSE,
Pour la Construction d'une Tombe.
Comité d'invitation:
A. L. Tissot, chairman.
J. L. Barjac, T. Monnier, Léon Pinel, Julien Michel, J. Chabert, H. Lacoste, J. Bergeron, John A. Bétat, J. B. Trescazes, Jos. Colin.
Aucune dame ne sera admise sans une carte personnelle.
On peut se procurer des invitations en s'adressant au comité ou aux endroits suivants
J. A. Jacquet, 19 rue Royale; A. Jos. Colin, chez Bérault, 78 rue Bienville; A. J. B. Dupuy, librairie, rue Royale; Hall, 2 Levée; J. Bergeron, 127 Canal; A. J. L. Barjac, 167 Camp; A. L. Tissot, pharmacien, coin Frénet et Dumaine; A. J. T. Desgrais, 79 Bourbon, coin Conti.
Pour le Comité.
A. L. TISSOT, Président.
Le comité se réunira dans la barre et du restaurant, salle rouge à la librairie J. A. Jacquet, 19e Royale.
Prix de Billet..... 2 nov—3m

BAL! BAL!
MARDI GRAS! MARDI GRAS!
Grand Bal de Société, Paré, Travesti et Masqué,
DONNÉ LE MARDI GRAS, 1er MARS,
Dans la Salle de Odd Fellows,
Sous la direction de MM.—
Thos Hughes, jr. A. C. Smith H. M. Isaacson
J. Ricketts, jr. P. Gallagher J. Nelson
H. Benedict D. Faurie, jr. J. H. Ravenhide
W. E. Davis S. Mayo
J. G. Guerin Minos Kenner A. Rosalion,
qui en est Commissaires des Bals de Rouge et James Cosa.
Programme de l'Or